

# Communiqué de presse

28 août 2018

## Travaux de régénération des arbres de l'allée du Domont : consultation publique

**La Bourgeoisie de Delémont, en collaboration avec la Municipalité et l'Office cantonal de l'environnement (ENV), va entamer, dès cet automne, un programme de régénération des arbres de l'allée bordant la route menant au Château du Domont. Les travaux se feront en plusieurs étapes réparties sur une douzaine d'années.**

Cette réflexion a déjà débuté en 2009 suite à un diagnostic qui avait mis en évidence l'état préoccupant de certains arbres. Afin de garantir la sécurité des promeneurs qui arpentent les lieux, des travaux de sécurisation ont dès lors déjà été entrepris. Cependant, ces travaux ne suffisaient pas pour restaurer cette allée, pour laquelle une conception d'ensemble était nécessaire. L'étape suivante a été d'établir un plan de régénération à long terme. Par ailleurs, une motion qui allait dans ce sens a été acceptée par le Conseil de Ville en 2015, faisant accélérer le processus.

Ce plan de gestion prévoit des travaux qui s'étaleront sur 12 ans, avec un remplacement des arbres par tronçon, permettant ainsi de faciliter la gestion et de conserver une certaine homogénéité. L'allée a été séparée en 6 tronçons avec une intervention sur chaque tronçon tous les 2 ans.

C'est également pour éviter une perte de valeur écologique qu'il a été décidé d'étendre ces travaux sur une longue période. Lors de l'établissement du plan de régénération, des mesures compensatoires ont été prévues et ont déjà été réalisées : le maintien jusqu'à leur mort naturelle de dix vieux chênes, situés à l'est du Centre de recherche du CABI, l'aménagement et la protection d'un biotope humide dans le secteur du lieu-dit « Feuilleresse » et le renforcement du verger haute tige situé à la ferme du Domont par la plantation de 4 arbres fruitiers de variétés régionales. Ces mesures ont été validées par l'ENV. De plus, il est prévu de conserver une quinzaine de vieux arbres dans l'allée, pour autant qu'ils ne présentent pas de risques sécuritaires.

Avant de débiter ces travaux et afin que les personnes intéressées puissent prendre connaissance du projet, le plan de gestion est mis en consultation au Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (UETP), Route de Bâle 1 à Delémont, durant 30 jours à partir du 29 août 2018.

Service UETP

Pour toute question :

UETP - Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics, route de Bâle 1, 2800 Delémont  
Mme Valentine Heimann, tél. 032 421 91 68 fax 032 421 92 99, valentine.heimann@delemont.ch

Bourgeoisie de Delémont, rue de la Constituante 7, 2800 Delémont  
tél. 032 422 66 56 gilles.fleury@bluewin.ch